



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E189306

VALABLE JUSQU'AU 12/04/2025

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/01/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2021B00062

Siret : 893 070 243 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 473123600

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146991672

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146991672

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : FLUNERGY

206 RUE VICTOR LEMOINE
54710 LUDRES

Téléphone : 03 83 44 00 94

Portable : 06 24 61 85 98

Site Internet : www.flunergy.fr

E-mail : contact@flunergy.fr

Responsabilité légale :

CARLOS GALINHA DIRECTEUR GÉNÉRAL / CANOT DAVID PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/03/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	28/03/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	28/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	28/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	13/04/2021
o Chaudière bois	13/04/2021
o Poêle ou insert bois	13/04/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	13/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	13/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
18 ALLEE DE LONGCHAMP
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.